



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

juridictions pénales

Question écrite n° 60677

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, afin de connaître les statistiques de condamnations à une peine d'emprisonnement ferme prononcées en 2008 par les juridictions françaises et ayant bénéficié d'une libération conditionnelle.

Texte de la réponse

En 2008, 7 494 condamnés à une peine d'emprisonnement ferme prononcée par les juridictions françaises ont bénéficié d'une libération conditionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60677

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2009, page 9637

Réponse publiée le : 22 décembre 2009, page 12340